

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 4 AVRIL 2017

Etaient présents : Jean-Yves PRALON, Maire, Président
Isabelle. ALLELY, Vice-Présidente, Responsable du CCAS
Judith CHATOT
Martine DELAY
Christian. LAMIRAULT
Bernard TARDY
Béatrice TOURNERET

Absent excusé : Jean-Marie BENOIT a donné procuration à Christian LAMIRAULT
Fanny PERRIN

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance: Christian LAMIRAULT

ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 DU COMPTABLE DU TRESOR

Les membres du Conseil d'Administration approuvent par 8 voix Pour, le compte de gestion 2016 du Comptable du Trésor.

II. APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Huit membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés, Président compris.

Le quorum est atteint en précisant que le représentant légal du CCAS n'entre pas dans le décompte de ce quorum.

Le Président s'étant retiré au moment du vote, les membres du Conseil d'Administration sous la Présidence de Mme Isabelle ALLELY, approuvent et votent à l'unanimité, par 7

voix Pour, le compte administratif 2016, constatant sa conformité au compte de gestion du Comptable du Trésor précédemment approuvé.

Les résultats cumulés du compte administratif 2016 sont donc les suivants :

Pour la section de fonctionnement : un excédent de 801.02 €

Pour la section d'investissement : un résultat nul

III. AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Aussi le conseil d'administration décide par 8 voix Pour, d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

Au compte 002 « excédents reportés » 801.02 euros.

IV. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Les membres du Conseil d'Administration approuvent par 8 voix Pour, le budget primitif 2017, qui se décline comme suit :

RECETTES		DEPENSES	
Excédent antérieur reporté	801.02	Charges à caractère général	1 734.02
Subvention commune	1 200.00	Charges de personnel	216.00
Produits divers	99.00	Autres charges gestion cour	150.00
TOTAL RECETTES	2 100.02	TOTAL DEPENSES	2 100.02